



DECISION

N° 2017 - 5

RESTRUCTURATION DU BATIMENT ABRITANT LA MAIRIE

Maîtrise-d'œuvre

LE MAIRE DE TARTAS (Landes),

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2122-22,

VU la délibération en date du 21 septembre 2015 par laquelle le conseil municipal l'a chargé, par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L. 2122-22 susvisé,

CONSIDERANT qu'une consultation d'architectes a été effectuée pour confier la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de restructuration du bâtiment abritant la Mairie selon la procédure adaptée conforme au décret n°2016 – 360. sans remise de prestations- Le marché a été mis en ligne sur la plateforme départementale de dématérialisation des marchés publics <https://marchespublics.landesspublic.org> le 1^{er} décembre 2016 et publié dans un JAL « Le Travailleur Landais » N° 1885 du 10 décembre 2016.

CONSIDERANT que la procédure s'est déroulée en deux phases :

Phase 1 candidatures : dix dossiers sont parvenus en Mairie qui ont permis de sélectionner les trois architectes qui ont été admis à présenter une offre :

Pierre-Jean HARTE-LASSERRE 64200 BIARRITZ - Philippe BOUSQUET 40100 DAX - SLK Architectes
40000 MONT DE MARSAN

Phase 2 offres : Les 3 candidats retenus au terme de la 1^{ère} phase ont présenté une offre.

VU les conclusions du rapport d'analyse des offres dont il ressort que l'offre présentée par le Cabinet Bousquet s'avère économiquement la plus avantageuse en application des critères de jugement fixés dans le règlement de la consultation,

DECIDE

Article 1^{er} : De confier la mission de maîtrise d'œuvre pour la restructuration du bâtiment abritant la Mairie à :
Philippe BOUSQUET ARCHITECTE 12 rue Georges Chaulet 40100 Dax

Article 2 : le taux des honoraires sera de 7.65 % (mission de base OPC inclus)
Soit un montant des honoraires de 65 185,65 € HT (78 222,78 TTC) calculé sur la base du montant prévisionnel des travaux estimé à 852 100 € HT

Article 3 : La présente décision sera adressée à M. le Sous Préfet.

Fait à Tartas, le 14 mars 2017

